



FORMATION HABILITATION ÉLECTRIQUE

BS-BO-BE Manoeuvre

PROG07 V260122 SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Informations générales

Durée moyenne :

7h de théorie en ligne (durée indicative)
3h30 de pratique en centre

Formation mixte

Tarifs :

Nous consulter

Durée d'accès à la plateforme :

6 Mois.

Durée pour compléter la formation théorique:

60 Jours.

Publics :

personnels non-électriciens qui interviennent dans des environnements avec des risques électriques.

Prérequis :

- Être apte au travail dans son activité professionnelle.
- Avoir été formé spécifiquement aux opérations de pose de panneaux solaires.
- Maîtriser la langue Française
- Avoir une connexion internet stable
- Disposer du navigateur Chrome ou Firefox

Moyens d'évaluation des prérequis :

QCM de positionnement et entretien avec le responsable pédagogique.

Intervenants :

Pour la partie pratique un formateur expérimenté et diplômé dans le domaine de l'électricité et du photovoltaïque.

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALEN Gaetan (04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Toute l'année pour la partie théorique, nous contacter pour la partie pratique.

Méthodes et supports pédagogiques :

Plateforme E-LEARNING
Plateforme pédagogique.
Livret pédagogique relatif à la norme

Indicateur 2025 :

taux de réussite au 1er passage : 89%

Attention une fois votre formation théorique en ligne terminé il est obligatoire de venir passer la partie pratique au centre. Un avis et un titre pré-rédigé sont adressés à l'employeur, à l'issue de l'application pratique.

Durée de validité recommandée selon NF C 18 510 : 3 ans.

Objectifs

- Préparer à l'habilitation électrique et connaître les prescriptions à observer dans le respect des textes et de la norme NF C 18-510
- Identifier le risque électrique, savoir s'en protéger et décrire une conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie
- Appliquer les consignes de sécurité liées aux manœuvres de réarmement effectuées sur des équipements ou installations électriques
- Appliquer les mesures de prévention à observer lors d'une intervention de remplacement ou de raccordement simple et limitée
- Permettre à l'employeur la délivrance de l'habilitation correspondante au personnel ainsi formé

Contenu de la formation

- Grandeur électriques rencontrées lors des différentes opérations (courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu...)
- Effets du courant sur le corps humain : mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlure
- Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels
- Zones d'environnement et leurs limites
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Prescriptions associées aux zones de travail
- Équipements de protection collective et individuelle, fonctions et limites
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés (échelles, outils à main...) dans l'environnement
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel et d'incendie dans un environnement électrique
- Matériels électriques des domaines de tension BT et TBT dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification
- Limites de l'habilitation lettre « E » (manœuvres permises), analyse des risques et mesures de prévention
- Acteurs concernés par les manœuvres : chargé d'exploitation électrique et chargé de consignation
- Informations et documents à échanger avec le chargé d'exploitation électriques ou le chargé de consignation
- Instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres
- Limites de l'habilitation « BS » (autorisations et interdits)
- Séquences de la mise en sécurité d'un circuit : pré-identification, séparation, condamnation, VAT et remise sous tension
- Contenu des documents applicables dans le cadre des interventions BT élémentaire
- Procédures de remplacement / raccordement et instructions de sécurité associées

Moyens d'évaluation des acquis

À l'issue de cette formation, le stagiaire devra :

- 1 - Réussir le questionnaire à choix multiples (QCM) de validation des connaissances acquises. Une note minimum de 80%.
ET
- 2 - Réussir une évaluation pratique en continu tout au long de la session de formation à partir d'études de cas et de travaux pratiques sur plate-forme technique.